



DURÉE
2 HEURES



PRÉ-REQUIS
AUCUN



PUBLIC
L'ENSEMBLE DU
PERSONNEL



**RESPONSABLE
PÉDAGOGIQUE**
Pierre HOSTE



**NOMBRE
DE STAGIAIRES**
4 à 12 Stagiaires



DELAIS ET MODALITES
Modalités et délais d'accès
d'environ 7 jours



ACCESSIBILITE PMR
Accessible aux personnes
porteuses de handicap



CONDITIONS TARIFAIRES
Intra à partir de 450 €/HT / Cession
Inter à partir de 190 €/HT / Stagiaire

MANIPULATION EXTINCTEURS

FORMATION - FSI01

FSI01-11-06-26 - VERSION 4.00 - © LST FORMATIONS

Lutter contre un début d'incendie.
Cette action de formation permet de transmettre à vos collaborateurs les connaissances rudimentaires de l'agissement d'un incendie et de mettre en œuvre efficacement les moyens de premiers secours à disposition afin de limiter la propagation du feu.

LES OBJECTIFS

de cette action de formation

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité :

- D'analyser les facteurs de naissance et de propagation d'un incendie.
- D'appliquer les consignes de sécurité incendie.
- D'utiliser efficacement les extincteurs à disposition en toute sécurité.
- D'adopter au quotidien un comportement préventif face à une situation à risque et d'intervenir avant qu'un incendie ne se produise.

* Les tarifs présentés sont donnés à titre indicatif en €/HT. Ils peuvent être adaptés en fonction de la distance de votre établissement, du nombre de participants et des moyens pédagogiques et humains à mobiliser afin de répondre précisément à vos besoins. Un devis personnalisé pourra être établi sur simple demande.

MANIPULATION EXTINCTEURS

AU PROGRAMME de cette action de formation

PARTIE THÉORIQUE

Consignes de sécurité.

- L'organisation de la lutte contre l'incendie.
- Les consignes générales et spécifiques.

Naissance et évolution d'un incendie.

- Les différentes causes d'incendies.
- Le triangle du feu.
- Les classes du feu.
- Les modes de propagation.
- Les procédés d'extinction.

Les moyens d'extinction.

- Les différents types d'extincteurs et les agents extincteurs.
- Principe de fonctionnement.

La prévention des incendies.

- Les clés de la prévention.



RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Code du Travail : Articles R4227-28
et suivants du Code du Travail.

Arrêté du 25 Juin 1980 modifié :
MS46 et suivants.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Exposés interactifs, démonstrations
par le formateur, exercice sur feux
réels.

CONDITIONS D'ÉVALUATIONS

Partie théorique : évaluation
continue.
Partie pratique : évaluation
sommatrice.

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Recommandé : 2H00 tous les ans.

MANIPULATION EXTINCTEURS

AU PROGRAMME de cette action de formation

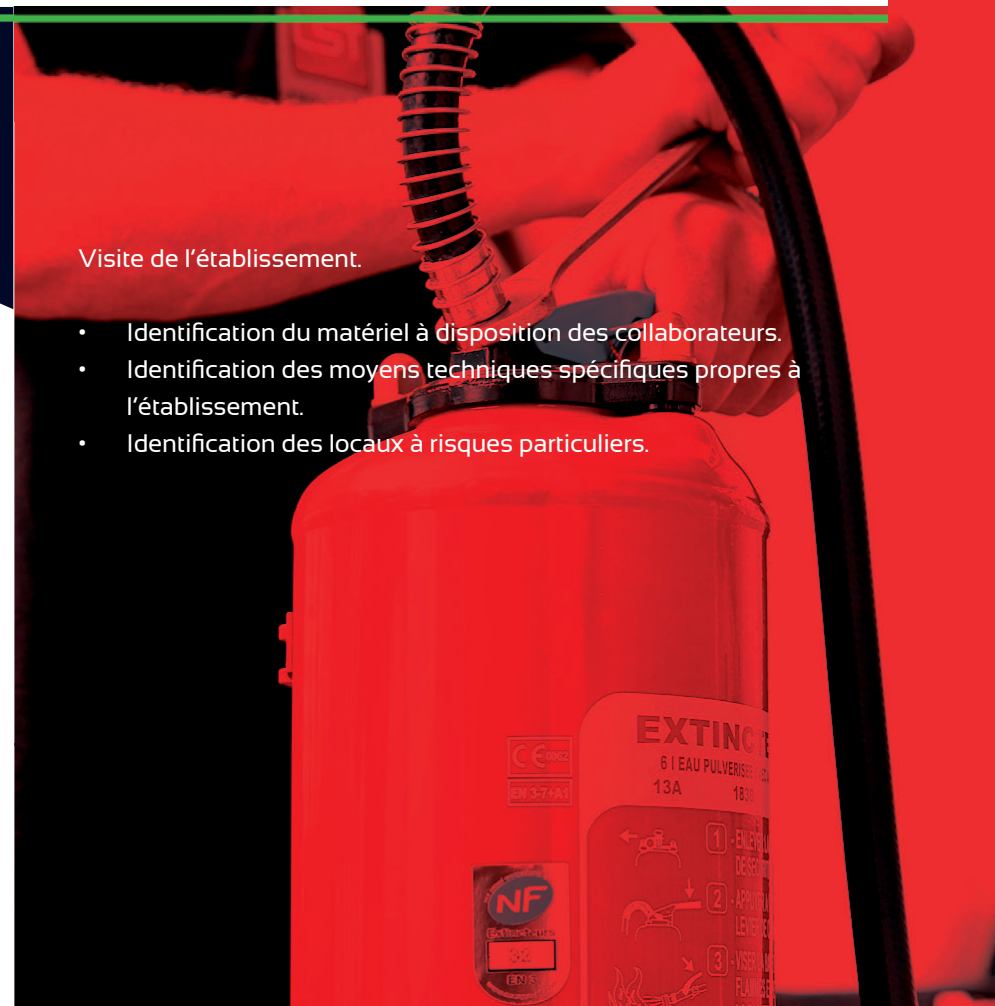
PARTIE PRATIQUE

Exercices d'extinction sur feux réels.

- Mise en œuvre d'un extincteur à eau pulvérisée.
- Mise en œuvre d'un extincteur CO2.
- Mise en œuvre d'un extincteur à poudre (quand les conditions le permettent.)
- Les distances d'attaque.
- Le positionnement d'un extincteur vide de son contenant.
- Étude des risques de feux dans les différentes zones de travail. Quels extincteurs utiliser ?

Visite de l'établissement.

- Identification du matériel à disposition des collaborateurs.
- Identification des moyens techniques spécifiques propres à l'établissement.
- Identification des locaux à risques particuliers.



RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Code du Travail : Articles R4227-28
et suivants du Code du Travail.

Arrêté du 25 Juin 1980 modifié :
MS46 et suivants.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Exposés interactifs, démonstrations
par le formateur, exercice sur feux
réels.

CONDITIONS D'ÉVALUATIONS

Partie théorique : évaluation
continue.
Partie pratique : évaluation
sommative.

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Recommandé : 2H00 tous les ans.